

Announce de recrutement ref. vaciar-150724

Fonction : VACATIONS : Médiateur.trice-interprète en santé arabophone
Nb. postes : 1

Le groupement

30 ans de lutte sur le terrain contre l'exclusion

Le Samusocial de Paris est un acteur central de la lutte contre l'exclusion. Aller vers, accueillir, soigner et héberger les personnes et les familles en grande précarité sont au cœur de ses missions depuis trente ans. Organisé en Groupement d'Intérêt Public, il fédère les énergies d'équipes de professionnel.les et de partenaires publics et privés, autour de valeurs communes : l'égalité entre tous les individus, la solidarité collective pour venir en aide à toute personne en situation d'exclusion, la dignité pour toutes et tous.

L'environnement

Depuis 2015, la « Mission Migrants » est chargée de réaliser, à la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), un ensemble d'actions sanitaires en direction des personnes migrantes en Ile-de-France. Elle est implantée dans deux Centres d'Accueil et d'Examen des Situations (CAES) – public d'hommes isolés – dans un Centre d'Hébergement d'Urgence à Ivry-sur-Seine – public de femmes isolées, femmes enceintes, familles avec enfants et couples - et intervient par ailleurs auprès du public de rue, sous forme de maraudes sanitaire et en accueils de jour. Composée d'infirmiers et d'interprètes, l'équipe a pour mission de recevoir les usagers dans le cadre de bilans infirmiers et de coordonner les projets de soin, en partenariat avec l'ensemble des acteurs concourant à leur accueil (associations, gestionnaires, Office français de l'immigration et de l'intégration, Préfecture d'Ile de France etc.).

L'objectif de ces différents pôles santé est d'offrir aux usagers un espace d'évaluation de leur santé somatique et mentale et de repérer et prendre en charge les problèmes de santé les plus urgents.

La mission

L'interprète en santé (charte de l'interprétariat médical et social professionnel en France, Strasbourg, 14 novembre 2012) est sous la responsabilité des infirmières coordinatrices et de la Responsable de mission, et se doit de respecter le cadre déontologique de l'interprétariat dans le domaine de la santé; traduire le sens des propos au plus près des nuances exprimées par le patient, contribuer à la fluidité des échanges, garantir une interprétation fidèle aux paroles des usagers et professionnels et non à leurs intentions supposées, et ce, en tenant compte de la place et du rôle de chacun des interlocuteurs en veillant à maintenir un positionnement impartial.

Le poste

Plus précisément, l'interprète-Médiateur.trice sera en charge de :

1. Participer à la prise en charge globale du patient en lien avec les professionnels de santé (IDE et les médecins partenaires) :
 - En binôme avec l'infirmier et/ou les médecins intervenant sur la Mission, participer aux entretiens d'évaluation, d'orientation et de suivi des patients par le biais d'interprétariat en langue arabe, y compris par téléphone.
 - Proposer un accueil inconditionnel et une écoute bienveillante.
 - Faire partie active de l'équipe de la Mission Migrants, y compris lors d'échanges et de transmissions autour de situations particulières.
 - Mener à bien diverses actions, dans une logique d'aller-vers : maraudes, opérations de dépistage sur sites, information et sensibilisations dans les chambres et couloirs dans le respect du patient, accompagnement physique à des rendez-vous médicaux.
 - Proposer de l'interprétariat à la demande des partenaires extérieurs en fonction des besoins de service (Cegidd, CLAT, actions de vaccination, gestionnaire à l'occasion des inclusions etc.).
 - Sensibiliser, quand c'est pertinent, les patients au système de soins français (prise de rendez-vous,

fonctionnement des PASS et des services d'urgence, rôle du médecin généraliste, etc.) et, plus généralement, à l'environnement francilien (explication du réseau de transports, aide à l'orientation, aide à l'identification des structures de soins pertinentes).

2. Effectuer un ensemble de tâches visant à maintenir le bon fonctionnement du pôle santé

- Participer activement à la gestion de la salle d'attente et à l'accueil des patients.
- En binôme avec l'IDE, préparer le matériel de la maraude (sur protocole écrit) ainsi qu'à son organisation.
- Traduire ponctuellement des documents écrits et proposer de nouveaux supports à destination des usagers.
- Participer à l'accueil, à l'intégration et à la formation des nouveaux agents.
- Rendre compte à la hiérarchie des besoins et des situations particulières ainsi que des problèmes rencontrés.
- Participer activement au bon fonctionnement du Pôle santé : ranger le lieu de travail, trier les dons des vêtements, veiller au bon fonctionnement du matériel, gérer les stocks.
- Participation régulière et active aux différentes réunions de service

L'expérience

Pas de diplôme spécifique requis

Expérience en interprétariat en santé souhaitée.

Expérience auprès d'un public en situation de précarité ou d'exil souhaitée.

Permis de conduire apprécié.

Les compétences

Vous êtes en mesure de savoir respecter la hiérarchie et le cadre des compétences requises des interprètes dans le domaine de la santé avec rigueur (cf. HAS, Interprétariat linguistique dans le domaine de la santé, octobre 2017) ;

Vous connaissez les problématiques liées à la prise en charge des demandeurs d'asile.

Vous êtes dynamique, autonome et savez faire preuve d'adaptabilité et prendre des initiatives.

Vous savez vous questionner face à des situations nouvelles et réfléchir en équipe pluridisciplinaire pour trouver des solutions adaptées à la prise en charge de la personne rencontrée.

Vous disposez de vraies capacités relationnelles, d'écoute et de prise de recul vis-à-vis des situations rencontrées.

Vous avez le sens de l'observation et de l'analyse.

Le contrat

Nombre de postes : plusieurs postes sont à pourvoir.

Date de prise de poste envisagée : dès que possible

Type de contrat proposé : contrat de vacation de 6 mois

Temps de travail et horaires : journées de 7h, jours de travail possible du lundi au dimanche, horaires dépendant des sites, généralement de 9h45 à 16h45.

Votre rémunération forfaitaire brute sera de 15,73 € de l'heure, prime Ségur incluse.

Vous bénéficierez également :

- d'une indemnité pour vos repas.
- d'une prise en charge de votre titre de transport à hauteur de 75%.